

Gabriel, vicomte Donnadiou, naquit à Nîmes. Soldat en 1791, colonel en 1808, Baron de l'empire en 1809, général de brigade en 1811, lieutenant-général en 1815 ; puis il se lance dans la politique et devient député des Bouches-du-Rhône de 1820 à 1827. Vicomte en 1816, grand officier de la Légion d'honneur, grand croix de Saint-Louis.

Lorsque le 4 mai 1816, l'insurrection éclata – 600 paysans, conduits par Didier, se dirigèrent sur Grenoble, que des intelligences devaient leur livrer – Donnadiou, après s'être concerté avec le comte de Montlivault, préfet de l'Isère, et avec le commissaire général de police, Bastard de l'Estang, marcha contre les insurgés, qui, mal armés et sans chefs, furent bientôt refoulés dans les gorges du Drac et de la Romanche.

A la nouvelle de cette insurrection, le ministère ordonna la mise en état de siège du Dauphiné et la formation d'une cour prévôtale ainsi que d'un conseil de guerre permanent appelés à juger les vaincus.

Donnadiou fut créé vicomte puis commandant de l'ordre de Saint-Louis. Malgré ce qu'il avait fait pour la cause des Bourbons, l'influence et le crédit de Donnadiou ne furent pas de longue durée : l'exaspération politique s'étant calmée, les parents des condamnés de 1816 demandèrent - trois ans s'étaient écoulés – la mise en jugement du général. Donnadiou se joignit à eux.

Quelques temps après, Donnadiou eut au sujet de cette affaire, avec le duc de Richelieu, une violente discussion, à la suite de laquelle il fut incarcéré 8 jours à l'Abbaye par mesure disciplinaire. Elu en 1820, comme il est dit plus haut, il se montra un ennemi implacable du ministère, de sorte qu'il se fit rayer de la liste des lieutenant-généraux.

Alors il ne garda plus de mesure, et alla, dans la séance du 16 juin 1821, jusqu'à rejeter sur le ministère la responsabilité de toutes les émeutes qui avaient ensanglanté les premières années de la Restauration.

Pourtant, un nouveau ministère le rétablit sur le cadre de la disponibilité (1822) ; il reçut le commandement de la division militaire, fit partie de l'armée de Catalogne et là, en 1825, il fut élevé au grade de grand'croix de Saint-Louis à l'occasion du sacre de Charles X.

Désormais tout entier à ses devoirs militaires, il disparut de la scène politique.

Rayé des cadres en 1830, il se retira à Courbevoie. Mais bientôt la publication qu'il fit de l'ouvrage intitulé : *De la vieille Europe, des rois et des peuples de notre époque*, attira sur lui des poursuites judiciaires.

Un arrêt de la cour d'assises, en date du 24 juillet 1837, le condamna, pour offense envers le roi, à deux ans de prison et 5000 francs d'amende. Après sa libération, il restera, semble-t-il, « bien sage » dans sa propriété de Courbevoie où il décède en 1849